

ACADEMIE DE TOULOUSE

ETABLISSEMENT

COLLEGE RENE CASSIN

**PROCES VERBAL DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL D'ADMINISTRATION**

Année scolaire : 2023-24

Numéro de séance : 2

Date de convocation : 05/12/2023

Présidence de : Mme F. CROUX

Quorum : 16

Nombre des présents : 24

Nombre d'absents excusés : 30

SOMMAIRE

DES QUESTIONS TRAITÉES

Ordre du jour :

1. Validation du compte rendu du Conseil d'Administration du 19 octobre 2023
2. Bilan de rentrée (point reporté du CA du 19 octobre 2023)
3. Décision Budgétaire modificative (DBM) pour vote
4. Charte des voyages
5. Budget du voyage en Espagne
6. Budget du voyage Provence romaine
7. Taux de répartition des factures entre les services ALO et SRH
8. Contrats et conventions 2024 pour vote
9. Tarifs 2024 : perte et dégradation des manuels scolaires et CD, rachat du carnet de correspondance, de la carte de self, photocopies
10. Remises d'ordre
11. Fixation du pourcentage de participation aux frais généraux de fonctionnement du service de restauration
12. Utilisation des reliquats de subventions déspecialisées du conseil départemental de la Haute Garonne
13. Budget 2024
14. Les contrats et conventions
15. Questions diverses (à déposer au secrétariat au moins 48h à l'avance).

Signatures

La Présidente

F. CROUX



Le Secrétaire

PRESENCE AU CONSEIL

(voir pièce jointe)

RUBRIQUE 3 : Décision Budgétaire modificative (DBM) pour vote

738 euros de dotation en plus sur 2023 (630 euros de réajustement de charges sur le savoir nager). Prélèvement sur le fonds de roulement. Répartition sur les charges de l'électricité.

Prélèvement de 21700 euros sur le fonds de roulement.

Davantage de dépenses sur la réhabilitation des extincteurs. Forte facture d'eau (déjà en négatif).

Dépenses à venir pour électricité et gaz. 1715 euros pour l'électricité / 8683 euros pour le gaz.

Prélèvement de 6000 euros pour les dépenses alimentaires. Groupement de commandes avec le conseil département mais changement de prestataire. Forte augmentation des prix.

Vote pour l'approbation

- **POUR : 24**
- **CONTRE : 0**
- **ABSTENTION : 0**

VOIR ANNEXE :

- Oui
- non

RUBRIQUE 4 : Charte des voyages

Arrivée de Mme TROMBETTA à 17h58

Lecture des modifications par Mme Housez

Nouvelle circulaire du 13 juin 2023. Quelques ajustements ont été réalisés.

Pts principaux : chef d'établissement décisionnaire

Distinction entre sorties obligatoires/ sorties facultatives.

Modalités : les objectifs d'une sortie doivent être clairement définis. Nécessité d'avoir ttes les garanties pour acceptation des voyages et projets.

Pt nouveau : sur AESH : autorisation obligatoire du DASEN ou du rectorat. Sur les parents d'élèves accompagnateurs : identité des accompagnateurs recueillie par les professeurs.

: Ouverture du Conseil d'administration à : avec 24 présents.

Secrétaire de séance : Me GONZAGA Sabrina

RUBRIQUE 1 : Validation du compte rendu du Conseil d'Administration du 19 octobre 2023

Vote pour l'approbation

- **POUR : 24**
- **CONTRE : 0**
- **ABSTENTION : 0**

VOIR ANNEXE :

- Oui
 non

RUBRIQUE 2 : Bilan de rentrée

CF : Bilan de rentrée : Pièce jointe

Vote pour l'approbation

- **POUR : 24**
- **CONTRE : 0**
- **ABSTENTION : 0**

VOIR ANNEXE :

- Oui
 non

Information obligatoire sur le lieu d'hébergement. PSC1 obligatoire.

Changement : plus de 2 nuitées, l'hébergement doit être choisi en priorité sur le catalogue officiel

Vote pour l'approbation

- POUR : 25
- CONTRE : 0
- ABSTENTION : 0

VOIR ANNEXE :

- Oui
- non

RUBRIQUE 5 : Budget du voyage en Espagne

Toutes les conditions ne sont pas réunies pour un voyage de 2 jours mais la sortie peut se faire sur une journée. Les devis ne sont pas encore disponibles pour une sortie à la journée. Nous votons sur une fourchette.

Questions :

Trombetta : quelles sont les raisons de l'annulation des nuitées ?

Principale : réserve sa réponse sur la raison. Se rapporte à la charte des voyages. Proposition accordée pour une journée en Espagne avec toutes les troisièmes.

Trombetta : les parents voudraient savoir pourquoi.

Principale : elle n'a pas toutes les garanties pour les accompagnateurs. Elle n'engage pas sa responsabilité.

Trombetta : Est-il possible d'avoir une nuitée en France ?

Principale : plus le même projet, ce ne sont pas des vacances.

Greffeuille : la génération de troisième n'a pas fait de voyage scolaire

Principale : ne revient pas sur sa décision. En revanche, elle est d'accord pour le bal de fin d'année où l'on partage un moment. Pas de voyage pour faire la fête.

Trombetta : les voyages sont le seul bon souvenir des élèves, c'est une expérience à vivre.

Greffeuille : Les enfants et les parents sont déçus mais nous respectons la décision.

Principale : l'important pour les parents, c'est une sortie sur deux jours mais ils ne voient pas l'aspect pédagogique du voyage. Le collège fait partir une cohorte.

Greffeuille : Ce n'était pas l'intention des parents de dire que le voyage était une occasion de faire la fête.

Principale : Un voyage scolaire n'est pas un dû. Ce voyage scolaire nécessite beaucoup d'investissement de la part de professeure responsable. Ce voyage inclut tous les élèves même les germanistes.

Proposition :

23 avril 2024. 54 élèves

25 avril : 56 élèves

30 avril : 54 élèves

Montant total maximal : 23 807 euros. 2394 euros collège, 2703 FSE. Familles 110 euros

Vote pour l'approbation

- POUR : 14
- CONTRE : 0
- ABSTENTION : 11

Don FSE : 3703 €

Vote pour l'approbation

- POUR : 25
- CONTRE : 0
- ABSTENTION : 0

Question :

Trombetta : vous ne nous avez pas dit ce qui posait problème avec ce voyage.

Principale : Nous n'avons pas la garantie d'avoir toutes les assurances pour effectuer ce voyage.

VOIR ANNEXE :

- Oui
- non

RUBRIQUE 6 : Budget du voyage Provence romaine

1. Voyage en Provence romaine

Budget : 13331 euros. Assurance 666 euros et autres...

Don FSE : 1173. Familles : 232 euros

Conditions sont assurées. Budget 14103, 05 euros

Vote pour l'approbation

- POUR : 25
- CONTRE : 0
- ABSTENTION : 0

VOIR ANNEXE :

- Oui
 non

RUBRIQUE 7 : Taux de répartition des factures entre les services ALO et SRH

Budget présenté. Proposition de répartition entre le service de restauration et le service général : Voir tableau

Vote pour l'approbation

- POUR : 25
- CONTRE : 0
- ABSTENTION : 0

VOIR ANNEXE :

- Oui
 non

RUBRIQUE 8 : Contrats et conventions 2024 pour vote

Voir tableau pour les contrats

Vote pour l'approbation

- POUR : 25
- CONTRE : 0
- ABSTENTION : 0

VOIR ANNEXE :

- Oui
 non

RUBRIQUE 9 : Tarifs 2024 : perte et dégradation des manuels scolaires et CD, rachat du carnet de correspondance, de la carte de self, photocopies

Pas de changements par rapport aux autres années. Voir tableau pour les tarifs en cas de perte, dégradation et vol.

Vote pour l'approbation

- POUR : 25
- CONTRE : 0
- ABSTENTION : 0

Tarifs pour les photocopies : 0,50 centimes

Question

Mme Mignien : Est-ce seulement les élèves ayant un PAI ou PAP qui bénéficient de ce tarif ?

Principale : Réponse tous les élèves avec aménagement : gratuit

Vote pour l'approbation

- POUR : 25
- CONTRE : 0
- ABSTENTION : 0

VOIR ANNEXE :

- Oui
 non

RUBRIQUE 10 : Remises d'ordre

Vote pour l'approbation

- POUR : 25
- CONTRE : 0
- ABSTENTION : 0

VOIR ANNEXE :

- Oui
 non

RUBRIQUE 11 : Fixation du pourcentage de participation aux frais généraux de fonctionnement du service de restauration

Tarifs fixés par le conseil départemental restent inchangés. Action sociale du conseil départemental. Mais pbl avec l'augmentation des prix pour le collège.

Voir document.

Vote pour l'approbation

- POUR : 25
- CONTRE : 0
- ABSTENTION : 0

VOIR ANNEXE :

- Oui
 non

RUBRIQUE 12 : Utilisation des reliquats de subventions déspecialisées du conseil départemental de la Haute Garonne.

Sommes non dépensées pour réaliser des actions. Déspecialisation des crédits.

Montant : 4710, 52 euros

Voir le document

Savoir Nager : Budget conséquent

Vote pour l'approbation

- POUR : 25
- CONTRE : 0
- ABSTENTION : 0

VOIR ANNEXE :

- Oui
 non

RUBRIQUE 13 : Budget 2024

Voir document

Ordinateur de Mme GONZAGA s'éteint. M. BERNIER termine le compte rendu

Les reliquats des anciennes subventions du Conseil Départemental vont pouvoir être affectés d'autres dépenses que prévues initialement. (cf. document)

Cette année, il n'y aura pas de subventions spécifiques pour pouvoir assurer le savoir-nager (besoin de 4600 euros pour la piscine + 2300 euros pour le transport).

Mme Trombetta souhaite savoir comment le Conseil Départemental justifie le fait de ne pas donner plus de subventions.

Réponse du CD : le collège peut encore prendre sur son fonds de roulement.

La gestionnaire souligne alors le problème de la diminution continue de ce fonds de roulement

De nombreuses familles ne demandent pas d'aides pour le paiement de la cantine alors qu'elles pourraient y avoir droit

Mme Trombetta demande si des changements ont été observés depuis qu'il y a une meilleure communication sur ce point. Mme Housez répond que non. Les familles ont du mal à faire les démarches malgré les aides qu'on leur propose

Vote du budget 2024

Vote pour l'approbation

- **POUR : 25**
- **CONTRE : 0**
- **ABSTENTION : 0**

VOIR ANNEXE :

- Oui
- non

Vote pour la convention avec Interscol pour Devoirs faits

Intervention de M. Bernier qui explique son vote. Il votera contre car il trouve inadmissible que le rectorat fournisse des fonds pour une organisation extérieure au collège alors qu'il n'y a rien pour les professeurs qui refuseraient de signer le pacte.

Vote pour l'approbation

- POUR : 23
- CONTRE : 1
- ABSTENTION : 1

Vote pour la convention avec l'UGAP

Vote pour l'approbation

- POUR : 25
- CONTRE : 0
- ABSTENTION : 0

Vote pour la convention avec le groupement de commandes pour les produits d'entretien

Vote pour l'approbation

- POUR : 25
- CONTRE : 0
- ABSTENTION : 0

Vote pour la convention de l'utilisation des locaux.

Vote pour l'approbation

- POUR : 25
- CONTRE : 0
- ABSTENTION : 0

Vote pour la convention concernant l'exposition « Tous migrants » de Cartooning for peace.

Vote pour l'approbation

- POUR : 25
- CONTRE : 0
- ABSTENTION : 0

Vote pour la convention concernant l'exposition « Dessine-moi l'écologie »

Vote pour l'approbation

- POUR : 25
- CONTRE : 0
- ABSTENTION : 0

Vote pour la convention avec le CLAS

Vote pour l'approbation

- POUR : 25
- CONTRE : 0
- ABSTENTION : 0

Vote pour laisser la direction se charger d'un potentiel déplacement de la vie scolaire

Vote pour l'approbation

- POUR : 25
- CONTRE : 0
- ABSTENTION : 0

VOIR ANNEXE :

- Oui
- non

Fin de séance à 19h33.

ETAT DE PRESENCE AU CONSEIL D'ADMINISTRATION

2023-2024

Du 05-12-2023

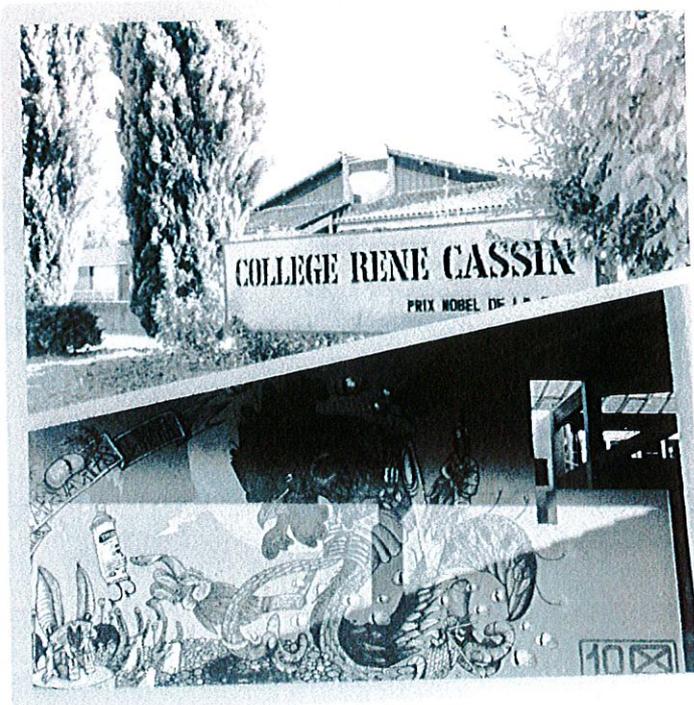
à 17 heures 30

salle Eric Gatefin

	Emargement	Suppléants	Emargement
Président Principale Mme CROUX Frédérique			
Administration Principale Adjointe Mme BOUJDAI Nadia Adjointe gestionnaire Mme HOUSEZ Véronique CPE M. CORBIERE Vincent			
Représentants de la commune-siège de l'établissement Mme LASSUS PIGAT Josy SICOVAL Mme ROVIRA Karine	 <i>excusé</i>	M. UBEDA François	
Représentant des collectivités de rattachement Mme LUMEAU-PRECEPTIS Aude M. BAGNERIS Bernard	<i>excusé</i> <i>excusé</i>	Mme MASELLA Lauriane M. LUBAC Christophe	
Personnalités qualifiées M. ANDRIEU Jacques M. VERGNAUD Louis Antoine	<i>excusé</i>		
Représentants des personnels de direction, d'enseignement, d'éducation, de surveillance, d'assistance éducative ou pédagogique et de documentation M. BERNIER Erwan Mme SOUILLES Marianne Mme VIGUE Christine Mme BRUNET Corinne M. SALINIER Laurent M. BARTHERE Maxime Mme MARIN Aurélie	<i>absent</i> <i>absent</i> <i>absent</i> <i>absent</i>	Mme HARRIS Tonia Mme GONZAGA Sabrina Mme BELLAY Aurélie Mme HIARD Christel M. AMEY Ronnie Mme RAYNAUD Caroline Mme PREVOT Annick	
Représentants des personnels d'administration et d'intendance, de santé, sociaux, techniques, ouvriers de service et de laboratoire Mme ALGANS Maryline Mme BROTONS Arlette M. DAROLLES Pascal	<i>absent</i> <i>absent</i> <i>absent</i>		
Représentants des parents d'élèves ALISO Mme MIGNIEN Jana ALISO Mme COUGNENC Géraldine ALISO Mme SALHI Fatima ALISO Mme BELLOCQ Laurence ALISO Mme GARCIA Emilie FCPE Mme GREFFEUILLE Fanny FPCE Mme TROMBETTA Aurélie	 <i>excusé</i> 	Mme LABORDERIE Ludivine Mme HUREL Aude Mme FENNICHE Mémona M. BLANC Richard Mme MOULIN Agnès M. LLORET Christophe Mme VOISIN Charlotte	

Représentants des élèves

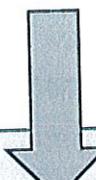
classe 303	M, BRU Corentin		Mle MESHKINI Nima 501	
classe 304	M. CHANDELIE Hailey		M. DA SILVA AMBROSIO Destin 306	
classe 401	Mle PULLES Manon		Mle BOUDET Nina 404	



Point de Rentrée 2023

Collège René CASSIN
ST ORENS

CA 5 DECEMBRE 2023



Orientation:

2GT : 122

2PRO : 18

Redoublement : 2



Examens :

Taux de réussite : 95,8 %

tx de mention TB : 37,95%

Tx de mention B : 37,22 %

Tx de mention AB : 14,59 %

PJ1 P1

Bilan de rentrée : effectifs – résultats - projets

Effectif de rentrée 688 élèves (665 élèves à la rentrée de 2022)

6^{ème} 7 CLASSES
5^{ème} 6 CLASSES
4^{ème} 6 CLASSES
3^{ème} 6 CLASSES (5 classes en 2022)

Une unité externalisée de l'IME de Montaudran



	Rentrée 2017	Rentrée 2018	Rentrée 2019	Rentrée 2020	Rentrée 2021	Rentrée 2022	Rentrée 2023
6 ^{ème}	130	157	177	170	167	181	160
5 ^{ème}	148	129	160	180	168	172	165
4 ^{ème}	131	147	133	158	150	165	180
3 ^{ème}	146 + 3 DIMA	130 + 1 DIMA	150	141	145	147	185
TOTAL	558	564	620	649	630	665	690 AU 10/07/2023

effectifs – sectorisation

Notre collège va être impacté par une nouvelle sectorisation. En effet, le quartier de la Pradette fera partie de la sectorisation du collège Jacques Prévert

Sans nouvelle sectorisation, les projections jusqu'en 2028 amèneraient les effectifs pour :

- Notre collège à 748 élèves
- Alors que celui de Prévert à 675 élèves

PJ₁ P₂